



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 11 février 2021

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue en date du 11 février 2021 au sein de l'Hôtel de Ville de Luxembourg en respect des mesures de distanciation physique.

Sur décision du conseil de gouvernement du 22 janvier, Monsieur Daniel Schmitz remplace Monsieur Jean-Lou Hildgen en tant que membre effectif du conseil d'administration.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 7 nouveaux engagements, 10 changements de statut, 5 départs en retraite, 3 démissions volontaires, une résiliation de stage, 1 demande de travail à temps partiel, 2 congés sans traitement, 3 réductions de stage et l'attribution d'une prime de doctorat. Le tableau des effectifs reprenant de manière générique l'intégralité du personnel professionnel et des affectations a par ailleurs été présenté. Il est à noter que le CGDIS compte ce jour 620 pompiers professionnels en ses rangs : 514 du cadre de base, 60 du cadre moyen et 44 du cadre supérieur.

Le conseil d'administration a été informé des **décisions prises par le directeur général** sur base des attributions qui lui ont été dévolues par le règlement d'ordre interne du CA.

Une convention de transfert de biens meubles et un contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles pour la commune de Remich ont été validés.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant la démission des chefs de centre-adjoints des CIS Bertrange-Strassen et Schengen.

Procuration a été accordée aux juristes du CGDIS afin qu'ils puissent être **fondés de pouvoir** et représenter le CGDIS au tribunal.

Deux **modifications de contrats types** ont été avalisées pour les médecins externes et pour les professionnels de santé externes travaillant pour le Service santé au travail des pompiers (STP).

Suite à la création du Groupe d'appui technologie opérationnelle (GATO) une **modification** a été apportée au **règlement intérieur** en relation avec les catégories d'examens-médicaux et les fiches REA.

Déoulant de la rétrospection sur l'année 2020 présentée lors de la dernière séance, le Directeur général a présenté les **priorités stratégiques du CGDIS** qui ont été définies par le comité directeur en étroite relation avec les chefs des zones de secours. En effet, après plus de 2 ans d'existence, le CGDIS entre dans une phase de consolidation et de renforcement managériale et opérationnelle. Pour cela, il était nécessaire de faire l'inventaire des nombreux

projets en cours ou prévus au sein des différentes directions afin de les hiérarchiser et de les prioriser. Il s'agissait d'une part de déterminer les projets à réaliser à court terme au cours de l'année 2021 et d'autre part de fixer les objectifs stratégiques majeurs du CGDIS pour l'horizon 2025 afin d'atteindre l'ambition politique affichée dans le PNOS et faire du CGDIS une organisation efficiente permettant de garantir notre contrat opérationnel vis-à-vis de nos concitoyens.

Parmi les **succès** de l'année 2020 ont relevé entre autres:

- La gestion de la crise CoVid au sein du CGDIS et au-delà.
- L'intégration des CIS par les conventions.
- La mise en place continue de nouveaux projets comme les REA, le PNOS, le budget pluriannuel, les nouveaux SAMU, le concept des sous-officiers, la mise en place des primes à responsabilité particulières ou le lancement des stocks zonaux.
- La mise en place du concept des chefs d'unité dans chaque domaine y inclus les jeunes pompiers
- L'intégration de 500 nouveaux pompiers volontaires dans le système.

Outre les défis récurrents auxquels est confronté le CGDIS, l'année 2021 sera jalonnée de **projets importants** à réaliser notamment :

- Assurer la continuité des activités malgré la crise CoVid tout en participant à l'effort national de vaccination.
- Garantir la mise en service du Centre National d'Incendie et de Secours (CNIS).
- Implémenter le Plan national d'organisation des secours (PNOS)
- Consolider le quality management dans la logique d'une organisation apprenante.

Les pistes menant au succès de ces projets ont également été explicitées.

Une **séance de questions réponses** a eu lieu aussi bien au sujet du plan stratégique que de la rétrospective 2020.

La séance a été suivie de l'**assermentation** de 7 pompiers professionnels du cadre de base, d'un officier pompier du cadre supérieur et d'un officier pompier divisionnaire.